



# École Saint-Barthélemy



Et tant d'arts!



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – École Saint-Barthélemy 19 septembre 2024 – 18h30

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école Saint-Barthélemy tenue le jeudi 19 septembre 2024 à 18 h 30 au gymnase du pavillon des Érables, située au 7081, avenue des Érables, à Montréal.

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 18h33.

La directrice, Amélie Pelletier, souhaite la bienvenue à l'auditoire, composé d'une trentaine de parents, et présente le déroulement de la rencontre.

### 2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ :

QU'Amélie Pelletier agisse à titre de présidente d'assemblée en l'absence de la présidente du conseil d'établissement, Madame Selma Laroussi.

Approuvé à l'unanimité.

### 3. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un ou d'une présidente d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents tenue en date du 21 septembre 2023
6. Constatation de la convocation de l'assemblée
7. Présentation du bilan 2022-2023 de la Fondation de l'École Saint-Barthélemy
8. Élections des administrateurs de la Fondation
9. Présentation de la capsule d'information sur l'assemblée générale/conseil d'établissement
10. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement
11. Nomination d'un ou d'une présidente d'élections
12. Adoption de la procédure d'élection
13. Élections des membres parents au conseil d'établissement
14. Élections des parents substituts au conseil d'établissement
15. Élection du ou de la représentante au comité de parents
16. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents

Pavillon des Érables  
7081, Av. des Érables  
Montréal, Québec  
H2E 2R1  
Tél. : 514-596-4877

Pavillon Sagard  
7400, rue Sagard  
Montréal, Québec  
H2E 2S9  
Tél. : 514-596-4858

Centre  
de services scolaire  
de Montréal

Québec

17. Formation d'un organisme de participation des parents
18. Point d'information
  - a. Présentation des comités
  - b. Organisation scolaire
  - c. Nouveau traiteur
19. Parole au public
20. Levée de l'assemblée (Prévue pour 20 h)

**IL EST PROPOSÉ PAR** Maxime Desjardins-Carrière que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**4. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Madame Marianne Jacques se propose à titre de secrétaire d'assemblée.

**Adopté à l'unanimité.**

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 septembre 2023**

**IL EST PROPOSÉ** par Caroline Fasano que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 23 septembre 2023 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adopté à l'unanimité.**

**6. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE**

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*.

**7. PRÉSENTATION DU BILAN 2022-2023 DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE SAINT-BARTHÉLEMY**

Le président Ricardo Santos présente les objectifs de la Fondation :

- Soutien au développement et à l'innovation à l'école ;
- Aide financière aux familles (matériel scolaire, service de garde) ;
- Renforcement du sentiment d'appartenance entre les pavillons Sagard et Des Érables.

Les états financiers de la Fondation sont ensuite présentés. En 2023-2024, la Fondation a reçu 3 790,20 \$ en dons, provenant de contributions volontaires de parents et de membres de la communauté. À cela s'ajoutent 5 296,83 \$ générés par des activités de financement, telles que le BBQ de la rentrée, le cinéma lounge, la vente de produits d'érable, les étiquettes personnalisées et une activité de magie.

Grâce à ces revenus, un réinvestissement total de 12 350,47 \$ a pu être réalisé dans l'école. Les sommes ont permis de financer plusieurs initiatives de bienfaisance : achat de matériel pour les classes flexibles, soutien aux programmes Et tant d'@rts et International, ainsi que des actions de solidarité visant à soutenir des familles dans le besoin.

Le président rappelle qu'il est possible de s'impliquer comme membre du Conseil d'administration (CA) de la Fondation ou comme bénévole lors des différents événements.

## **8. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS DE LA FONDATION**

**La composition actuelle du CA de la Fondation :**

- Ricardo Santos (Président)
- Simon Leblond (Trésorier)
- Silvia Asti - **en réélection**
- Audrey Gadbois
- Nico Anoip

Un appel est lancé pour recruter des administrateurs, notamment avec des profils en comptabilité puisque le Trésorier quittera le CA en 2025-2026 et en développement web.

Sylvia Asti renouvelle son mandat et est élue par acclamation.

## **9. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE/CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

### **10. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

#### **Contexte et composition**

La directrice rappelle que le CÉ dessert les deux pavillons de l'école, chacun avec une vocation particulière : le programme international (Sagard) et le programme Et tant d'@rts (Des Érables).

En 2023-2024, le CÉ était composé de 9 parents, 6 membres du personnel scolaire et de la direction, ainsi que de plusieurs substituts. Les rencontres se sont tenues principalement en virtuel via Teams, ce qui a favorisé la participation. Le CÉ s'est réuni à 7 reprises durant l'année scolaire (septembre à juin), avec une rencontre annulée en novembre en raison de la grève.

#### **Les principales décisions et actions en 2023-2024**

- Adoption du Projet éducatif
- Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- Adoption des critères de sélection d'une direction
- Révision de la Politique d'admission du programme international avec le bureau des Affaires juridiques du CSSDM pour la rentrée 2025-2026 \*
- Approbation des grilles-matières
- Approbation d'activités éducatives
- Approbation des contributions financières
- Consultation sur le changement de traiteur du service de garde
- Lettre de mobilisation auprès du CSSDM pour soulever l'enjeu de déglaçage des cours d'école.
- Consultation sur les activités de reconnaissance des bénévoles.

**\*Point saillant – Politique d'admission**

La révision de la politique d'admission au programme international a constitué un enjeu central en 2023-2024. À la suite d'un avis juridique, les critères de sélection ont été modifiés pour l'année 2025-2026, accordant désormais la priorité aux élèves ayant une fratrie inscrite, puis aux élèves du territoire, avant ceux hors territoire. Ce changement de priorisation en faveur des élèves du territoire soulève des préoccupations quant à l'équilibre de la clientèle entre les deux pavillons, notamment en raison du risque de diminution d'inscriptions au pavillon des Érables. La direction s'est engagée à suivre attentivement les effets de cette révision et à évaluer, au besoin, les mesures d'ajustement à envisager.

## **11. NOMINATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS**

**IL EST PROPOSÉ** par Amélie Houde-Pelletier:

**QUE** Judith Lévesque agisse à titre de présidente d'élections.

**Adopté à l'unanimité.**

## **12. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION**

**IL EST PROPOSÉ** par Judith Lévesque de procéder de la manière suivante :

Chaque candidat.e se propose et présente sa candidature. Dans le cas où le nombre de candidatures dépasse le nombre de sièges disponibles, le vote se fait à main levée, à moins que le vote secret ne soit demandé.

**Adopté à l'unanimité.**

## **13. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Sièges actuels**

- Ophélie Scott (SAG)
- Selma Laroussi (DÉ)

**6 candidats se sont proposés :**

- Marianne Jacques (DÉ)
- Maxime Desjardins-Carrière (DÉ-SAG)
- Mireille Gamache-Brabant (SAG)
- Sophie Froment (SAG)
- Mélanie St-Hilaire (DÉ)
- François Aubry (SAG)

**CONSIDÉRANT** qu'il y a 6 postes en élection;

**CONSIDÉRANT** les candidatures reçues;

**CONSIDÉRANT** que le nombre de candidatures correspond au nombre de sièges à pourvoir;

**CONSIDÉRANT** que les mandats ont été attribués de façon échelonnée afin d'assurer une transition harmonieuse et la continuité dans la composition du conseil d'établissement;

**Les candidats suivants sont élus par acclamation:**

- Marianne Jacques (DÉ) : mandat de 2 ans

- Maxime Desjardins-Carrière (DÉ-SAG) mandat de 2 ans
- Mireille Gamache-Brabant (SAG) : mandat de 2 ans
- Sophie Froment (SAG) : mandat de 1 an
- Mélanie St-Hilaire (DÉ) : mandat de 2 ans
- François Aubry (SAG) : mandat de 1 an

#### **14. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**CONSIDÉRANT** que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents et que les mandats de substitut sont d'une durée de 1 an;

**2 candidats se sont proposés :**

- Caroline Fasano (DÉ)
- Stéphane Lajoie (SAG)

Les candidats sont élus par acclamation.

#### **15. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

**CONSIDÉRANT** que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

**1 candidate s'est proposée :**

- Sophie Froment (SAG)

La candidate est élue par acclamation.

#### **16. ÉLECTION D'UN MEMBRE SUBSTITUT POUR SIÉGER AU COMITÉ DE PARENTS**

Aucun candidat ne s'est présenté, le siège demeure vacant.

#### **17. PROPOSITION DE FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)**

Les membres discutent de la nécessité de former un OPP étant donné la fondation et les différents comités de l'école. L'assemblée mentionne que Monsieur Ricardo Santos est nommé président, mais aucun autre membre n'est nommé à l'OPP étant donné les comités qui sont déjà nombreux.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **18. POINT D'INFORMATIONS**

##### **a. Présentation des comités**

###### **Trottibus**

Le Trottibus de la Société canadienne du cancer est un autobus pédestre qui permet à des élèves du primaire de se rendre à l'école à pied, accompagnés de parents ou de bénévoles. Les parents peuvent s'impliquer soit dans l'organisation, soit comme « parents trotteurs ». L'an dernier, trois

parcours étaient actifs. Toute implication requiert une enquête d'antécédents judiciaires. Le comité souhaite maintenir et renforcer l'initiative cette année.

#### **Cour verte / Jardin des merveilles**

On rappelle que le jardin est un lieu que les deux pavillons peuvent utiliser. Le comité Cour verte recrute des membres pour participer à l'organisation annuelle ou à des activités ponctuelles (entretien, corvées, projets visuels). L'implication peut varier selon les disponibilités. Le comité valorise les compétences pratiques, notamment en jardinage ou en menuiserie.

#### **Grande foire verte**

La Foire verte fête cette année ses 21 ans d'existence ! L'événement, prévu le 19 octobre, est une grande friperie visant à promouvoir la générosité et les valeurs écologiques. L'événement vise principalement les familles dans le besoin (notamment en classes d'accueil), mais demeure ouvert à tous. Une animation est prévue sur place.

Les dons sont acceptés de façon continue (vêtements, articles scolaires, jouets, etc.), et des bacs seront installés à partir du 30 septembre. Les livres et jouets collectés sont revendus à faible coût pour financer des projets scolaires.

La Foire bénéficie d'une organisation bien rodée et de nombreux outils facilitant la participation.

Pour soutenir l'organisation, le comité recherche :

- Des bénévoles pour le tri le vendredi 18 octobre ;
- Des bénévoles pour l'événement, le samedi 19 octobre ;
- De nouveaux membres pour assurer la relève du comité.

L'engagement peut être ponctuel ou à plus long terme.

#### **b. Organisation scolaire**

La direction informe les membres que l'ensemble des enseignants a été recruté pour l'année scolaire en cours. Les postes de professionnels ont également été comblés. Il ne reste que le poste de secrétaire-école à combler dont l'affectation est en cours.

L'effectif scolaire est réparti comme suit :

- Pavillon Sagard : 304 élèves répartis dans 14 classes
- Pavillon des Érables : 388 élèves répartis dans 23 classes

La direction anticipe l'ouverture de classes d'accueil au cours des prochains mois, en réponse aux besoins de la population scolaire.

Des travaux de peinture ont été réalisés dans les deux pavillons. Par ailleurs, des travaux de plâtre sont en cours, accompagnés d'une tournée quotidienne de vérification afin d'assurer la sécurité des locaux.

Un appel d'offres a été lancé pour la mise à jour du logo de l'école.

c. **Nouveau traiteur**

La direction rappelle que l'école utilise maintenant le service de traiteur Cantine pour tous, permettant aux familles de payer les repas selon leurs capacités financières. Une inspection quotidienne est effectuée afin d'assurer la conformité et la salubrité. La qualité des repas est jugée satisfaisante jusqu'à présent.

**19. PAROLE AU PUBLIC**

Une question est soulevée concernant un déclenchement du Code Argent, survenu récemment à l'école.

La direction informe les membres que le Code Argent a été récemment déployé par erreur dans l'école. Aucune explication n'a pu être donnée quant au déclenchement, puisque le local était vide au moment de l'incident. Aucun exercice n'a encore été réalisé avec les élèves, mais l'équipe a été formée par le SPVM pour intervenir en cas de besoin.

Plusieurs questions et commentaires ont été soulevés par les membres :

- **Rania Ibrahim** demande si le service de garde est aussi formé au Code Argent. La direction confirme que oui.
- **Ricardo Santos** signale qu'un bouton d'alerte semble trop accessible, ayant causé une deuxième fausse alerte.
- **Sophie Froment** soulève une question concernant le protocole de sécurité pour les portes verrouillées, notamment sur les mécanismes d'identification des visiteurs. La direction indique qu'un système de caméra est en place pour vérifier l'identité des personnes avant l'ouverture de la porte.

**20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 20h10.



---

Président ou présidente (direction, le  
cas échéant)



---

Marianne Jacques, Secrétaire  
d'assemblée